

DOSSIER LICENCE

FFR / EDR

(Ecole de Rugby, U6 / U8 / U10 / U12 / U14 / F15)

SAISON 2025/2026



DANS CE DOSSIER :

- Fiche licence 2025/2026 (à rendre complétée et signée)
- Fiche autorisation pour mineur (à rendre complétée et signée)
- Fiche explication Oval-e - Comment faire la licence
- Règlement Intérieur (2 exemplaires - 1 à rendre signé)
- Informations E.D.R
- Informations RCPA
- Boutique en ligne + **PROMO PACK ENTRAINEMENT**
- Chartres des joueurs, éducateurs, parents & supporters
- Fiche partenaire
- Annuaire des partenaires RCPA



LICENCE SAISON 2025/2026

ATTENTION!!! La rédaction du présent document entraine l'ouverture du dossier de licence. Cette ouverture représente un coût pour le RCPA et sera facturée par la FFR. C'est la raison pour laquelle nous n'activerons les dossiers que s'ils sont rendus complets et le avec règlement

COORDONNEES

NOM D'USAGE : ADRESSE :
NOM DE NAISSANCE :
PRENOM : CP : VILLE :
DATE DE NAISSANCE : N° TEL DOMICILE :
LIEU DE NAISSANCE : N° TEL PORTABLE :
NATIONALITE : N° TEL PROFESSIONNEL :
SEXE : Masculin Féminin EMAIL :
CONTACT D'URGENCE :
NOMS ET PRENOMS DES REPRESENTANTS LEGAUX :
PROFESSIONS DES REPRESENTANTS LEGAUX :

LICENCE

DEJA LICENCIE.E AU RCPA
DEJA LICENCIE.E FFR (mutation)
NON LICENCIE.E
A DEJA JOUE DANS UN AUTRE CLUB

CATEGORIES / TARIFS

U6 (2020/2021) : 110€
U8 (2018/2019) : 140€
U10 (2016/2017) : 140€
U12 (2014/2015) : 140€
U14 (2012/2013) : 150€
F-15 (2012/2013) : 130€

REGLEMENT

TOTAL :€
Chèque (a l'ordre du RCPA)
Carte Bleue
Espèces sous enveloppe
Pass'Sport 50€ CODE :
Chèques Vacances ou Cado Ancenis
DATE DU REGLEMENT :

- Réduction de 20% pour la 2eme licence
- Réduction de 30% pour la 3eme licence (sur la licence la moins chère)
- Gratuit pour les licences supplémentaires

DEPÔT DES DOSSIERS

FICHE SAISON 2025/2026
FICHE AUTORISATIONS
REGLEMENT €
REGLEMENT INTERIEUR SIGNER

LES DOSSIERS COMPLETS SONT A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES OU DIRECTMENT A REBECCA OU ALEXIS

DATE :

SIGNATURE :

(Représentants légaux si mineur)

Comment avez vous connu le rugby :

NOTES RCPA (Ne pas écrire)



AUTORISATIONS & INFORMATIONS

MINEURS 2025/2026

LICENCE.E

NOM :
PRENOM:
DATE DE NAISSANCE :
CATEGORIE :

PARENT 1

NOM :
PRENOM:
EMAIL :
N° TEL :

CONTACT SUPPLEMENTAIRE

NOM :
PRENOM:
EMAIL :
N° TEL :

PARENT 2

NOM :
PRENOM:
EMAIL :
N° TEL :

MEDICALE LICENCE.E

GROUPE SANGUIN :
ALLERGIES :
ASTHME :
TRAITEMENTS :
AUTRES :
MEDECIN TRAITANT :
NOM / PRENOM :
ADRESSE :
N° TEL :

AUTORISATION COVOITURAGE

Nous, soussignés : Monsieur/Madame
Autorisons le covoiturage du mineur par un éducateur
ou par un autre parents.
Fait à le
Signature des représentants légaux

AUTORISATION DE SOINS

Nous, soussignés : Monsieur/Madame
Autorisons tout examen, soin ou intervention
chirurgicale nécessaire.
Autorisons le responsable de l'association :

- A demander l'admission en établissement de soins
- A reprendre l'enfant à sa sortie (uniquement en cas d'indisponibilité des parents)

Fait à le
Signature des représentants légaux

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Nous, soussignés : Monsieur/Madame
Autorisons RCPA à prendre des photos ou à filmer le
mineur dans le cadre de ses activités au sein du club.
Autorisons RCPA à diffuser les photos et les films sur
les documents et les réseaux sociaux du RCPA.
Les différentes prises d'images ne seront en aucun cas
diffusées sur un canal hertzien ou sur le câble.
Fait à le
Signature des représentants légaux

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES (que vous jugez nécessaire de nous en informés)

.....
.....
.....

RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

COMMENT FAIRE UNE LICENCE FFR OVAL-E

ETAPE OBLIGATOIRE POUR VALIDATION DE LA LICENCE

**LE CLUB NE POURRA VALIDER LA LICENCE SI OVAL-E N'EST PAS COMPLÈTE
(SI LICENCE NON VALIDÉE, LE LICENCIÉ.E NE SERA PAS COUVERT PAR LES ASSURANCES
ET NE POURRA PAS PARTICIPER AUX COMPÉTIONS)**

Nous restons disponibles si jamais vous avez besoin d'aide



1. Suite à l'ouverture de votre licence (fait par le club, une fois le dossier licence rendu complet) vous allez **recevoir un email de la Fédération Française du Rugby**, vous y retrouverez **vos identifiants FFR, Oval-e** et un **lien d'accès** a votre espace personnel. (ATTENTION : Oval-e n'a pas de site pour mobile, nous vous conseillons d'utiliser un ordinateur ou votre mobile en tournant l'écran).
 2. Une fois sur le lien Oval-e. Cliquez sur "[Cliquez ici pour accéder à votre demande de licence dans le club R C PAYS D ANCENIS](#)".
 3. **Pour les nouveaux licencié.es, cliquer sur "Je n'ai jamais eu de licence"**. (ATTENTION : Si vous avez ce message alors que vous avez déjà eu une licence, merci de revenir vers nous avant de continuer)
 4. Vous devez ensuite **valider l'étape 3**. Pour cela remplir **rigoureusement** les coordonnées du licencié.e. Sans oublier de valider l'adresse.
 5. **Cocher/Valider les cases :**
 - a. Liste Rouge : oui ou non
 - b. Cocher "les conditions de la FFR"
 - c. Cocher "Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby"
 - d. Appuyer sur la barre rouge "Consulter et valider vos choix de traitement des données personnelles" --> Cocher "je certifie avoir pris connaissance" --> cocher x2 votre choix "oui ou non"
 - e. Appuyer sur la barre rouge "consulter et valider le contrat d'assurance et les options" --> Télécharger la notice d'assurance --> Cocher "Je reconnais avoir lu et pris connaissance" --> **COCHER LA CASE "Je suis également informé(e) de la possibilité de bénéficier de garanties complémentaires et, si je souhaite en bénéficier, je fais mon affaire de leur souscription directement auprès de MARSH : Cliquer ici"** --> Valider
 6. La barre orange en bas de la page doit devenir verte une fois le tout complété.
 7. Ajouter les documents :
 - a. Photo d'identité récente
 - b. Pièce d'identité valide (recto-verso sur le même document) ou livret de famille
 8. **Certificat médical OU questionnaire de santé avec attestation sur l'honneur, Infos.**, (Ces documents sont téléchargeable en bas de votre page Oval-e), Pour les mineurs :
- L'obtention ou le renouvellement d'une licence, permettant ou non de participer aux compétitions organisées par une fédération sportive, est subordonnée à l'attestation du renseignement d'une questionnaire relatif à l'état de santé du mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale, **sauf s'il s'agit d'un joueur ou d'une joueuse appelée à évoluer en 1ère ligne, auquel cas la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication datant de moins de six mois est exigée**. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication, daté de moins de six (6) mois.
9. Appuyer sur "**Sauvegarder les informations saisies**", dans la barre orange en bas de la page.
 10. Une fois le dossier complet, nous pouvons le valider. Vous recevrez un mail de validation de licence.



RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

REGLEMENT INTERIEUR

COPIE A NOUS
RETOURNER
SIGNEE

DISPOSITIONS GENERALES

1. Le Rugby Club du Pays d'Ancenis est une association sportive de type << loi 1901 >>, affiliée à la Fédération Française de Rugby. Sa vocation est de permettre au plus grand nombre sans discrimination d'accéder à la pratique du rugby dans les meilleures conditions de sécurité avec des locaux et des espaces adaptés. Sa mission est de contribuer à l'épanouissement de la personne.
2. Le Rugby Club du Pays d'Ancenis a pour objet de participer à l'éducation, la formation physique et à la pratique du rugby par ses membres, dans le cadre des orientations de la FFR. Il a vocation à créer entre ses adhérents des liens d'entraide et de solidarité, dans un cadre strictement amateur.
3. Tout membre de l'association est :
 - à jour de sa cotisation et possède une licence ou une carte de membre en règle
 - apte à la pratique sportive ou à l'encadrement et/ou à l'animation
 - avoir lu et signé le règlement intérieur
 - tenu d'assister ou être représenté à l'Assemblée Générale du club

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTRAINEMENTS, EVENEMENTS ET COMPETITIONS

1. Tout licencié est tenu de participer aux entraînements et compétitions. Le club est responsable des jeunes qui lui sont confiés uniquement sur les plages horaires correspondantes. La ponctualité des enfants, des parents et des responsables doit être la référence du club. Toute absence doit être signalée à l'avance aux éducateurs, pour éviter de pénaliser l'équipe... C'est une règle de politesse et de respect...
2. Pour les matches, la tenue aux couleurs du RCPA est une obligation morale :
 - le maillot est fourni par le club et doit être rendu après chaque match
 - le short et les chaussettes sont fournis par le club en début de saison
3. Avant d'entrer sur le terrain, il est très fortement recommandé d'être équipé d'un protège-dents et d'enlever bijoux, montre, collier ou bracelet. Les effets personnels (tenues d'entraînement, vêtements...) doivent être "marqués" au nom de la du licencié.e.
4. Les objets de valeur sont à proscrire, le RCPA n'étant pas responsable des pertes ou vols lors des entraînements ou compétitions, dans les vestiaires ou sur le terrain.
5. Chaque adhérent s'engage à respecter les matériels et équipements mis à sa disposition, à domicile, comme à l'extérieur. Il s'oblige également à se comporter dignement, en tout circonstance, puisqu'il est "l'image du club"...
6. En contrepartie, le RCPA s'engage à tout mettre en œuvre pour que les entraînements et les matches soient assurés dans les meilleures conditions par les éducateurs bénévoles et formés.
7. Les manquements graves (comportements à risques violences verbales ou physiques, déprédations, comportements ou propos discriminatoires, non respect de l'éthique sportive...) seront signalés aux membres de la Commission Sportive qui proposera au Conseil d'Administration d'appliquer des sanctions adaptées.
8. Les calendriers seront fournis dès que possible aux parents et les enfants reçoivent une convocation via les groupes de "WhatsApp" pour chaque rencontre ou entraînement spécifique, dans la semaine (en général le mercredi pour le week-end suivant).
9. **L'implication de tous est nécessaire au bon fonctionnement du club. Les parents ont le devoir de s'intéresser aux activités et à la progression de leur(s) enfants(s). Ils seront sollicités pour participer aux transports, aux goûters, des courses, au lavage des maillots, aux événements, à l'accompagnement des équipes et à la tenue éventuelle du bar...(un « tour » pourra être mis en place, si besoin).**

DATE :

SIGNATURE :

(Représentants légaux si mineur)



RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

REGLEMENT INTERIEUR

VOTRE
EXEMPLAIRE

DISPOSITIONS GENERALES

1. Le Rugby Club du Pays d'Ancenis est une association sportive de type << loi 1901 >>, affiliée à la Fédération Française de Rugby. Sa vocation est de permettre au plus grand nombre sans discrimination d'accéder à la pratique du rugby dans les meilleures conditions de sécurité avec des locaux et des espaces adaptés. Sa mission est de contribuer à l'épanouissement de la personne.
2. Le Rugby Club du Pays d'Ancenis a pour objet de participer à l'éducation, la formation physique et à la pratique du rugby par ses membres, dans le cadre des orientations de la FFR. Il a vocation à créer entre ses adhérents des liens d'entraide et de solidarité, dans un cadre strictement amateur.
3. Tout membre de l'association est :
 - à jour de sa cotisation et possède une licence ou une carte de membre en règle
 - apte à la pratique sportive ou à l'encadrement et/ou à l'animation
 - avoir lu et signé le règlement intérieur
 - tenu d'assister ou être représenté à l'Assemblée Générale du club

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENTRAINEMENTS, EVENEMENTS ET COMPETITIONS

1. Tout licencié est tenu de participer aux entraînements et compétitions. Le club est responsable des jeunes qui lui sont confiés uniquement sur les plages horaires correspondantes. La ponctualité des enfants, des parents et des responsables doit être la référence du club. Toute absence doit être signalée à l'avance aux éducateurs, pour éviter de pénaliser l'équipe... C'est une règle de politesse et de respect...
2. Pour les matches, la tenue aux couleurs du RCPA est une obligation morale :
 - le maillot est fourni par le club et doit être rendu après chaque match.
 - le short et les chaussettes sont fournis par le club en début de saison
3. Avant d'entrer sur le terrain, il est très fortement recommandé d'être équipé d'un protège-dents et d'enlever bijoux, montre, collier ou bracelet. Les effets personnels (tenues d'entraînement, vêtements...) doivent être "marqués" au nom de la du licencié.e.
4. Les objets de valeur sont à proscrire, le RCPA n'étant pas responsable des pertes ou vols lors des entraînements ou compétitions, dans les vestiaires ou sur le terrain.
5. Chaque adhérent s'engage à respecter les matériels et équipements mis à sa disposition, à domicile, comme à l'extérieur. Il s'oblige également à se comporter dignement, en toute circonstance, puisqu'il est "l'image du club"...
6. En contrepartie, le RCPA s'engage à tout mettre en œuvre pour que les entraînements et les matches soient assurés dans les meilleures conditions par les éducateurs bénévoles et formés.
7. Les manquements graves (comportements à risques, violences verbales ou physiques, déprédations, comportements ou propos discriminatoires, non respect de l'éthique sportive...) seront signalés aux membres de la Commission Sportive qui proposera au Conseil d'Administration d'appliquer des sanctions adaptées.
8. Les calendriers seront fournis dès que possible aux parents et les enfants reçoivent une convocation via les groupes de "WhatsApp" pour chaque rencontre ou entraînement spécifique, dans la semaine (en général le mercredi pour le week-end suivant).
9. **L'implication de tous est nécessaire au bon fonctionnement du club. Les parents ont le devoir de s'intéresser aux activités et à la progression de leur(s) enfant(s). Ils seront sollicités pour participer aux transports, aux goûters, des courses, au lavage des maillots, aux événements, à l'accompagnement des équipes et à la tenue éventuelle du bar...(un « tour » pourra être mis en place, si besoin).**

DATE :

SIGNATURE :

(Représentants légaux si mineur)

RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

INFOS ECOLE DE RUGBY



REUNIONS D'INFORMATIONS DE DEBUT DE SAISON
POUR LES MINEURS : PRESENCE D'UN PARENT OBLIGATOIRE
DATES A VENIR



COMMUNICATION

- WhatsApp: Dans un but de faciliter le travail des éducateurs et administratifs, mais aussi pour avoir un moyen simple et efficace de communiquer en interne et avec les parents, le club dispose d'une "communauté WhatsApp" dans laquelle chaque catégorie ou commission du club dispose d'un groupe dédié.
- Site du RC PAYS D'ANCENIS: Le club dispose d'un site internet mais communique également sur plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et par voie de presse (journaux locaux, régionaux, radio).

ENTRAINEMENTS

- Jours et heures des entraînements par catégorie (Voir tableau), Pas d'entraînements pendant les vacances scolaires.
- Le Complexe Sportif du Bois Jauni dispose d'un terrain en herbe, d'un terrain synthétique et d'une extension gazonnée. Une rotation chaque semaine est mise en place entre les catégories afin de pratiquer sur les différentes surfaces.
- Il y a 3 vestiaires (filles et garçons) mis à disposition ainsi qu'une salle de réunion/réception.
- Les jeunes joueurs et joueuses doivent venir à l'entraînement avec un équipement complet adéquat à la pratique du rugby (chaussures, chaussettes, short, maillot). Ne pas oublier un survêtement pour la saison, et/ou des vêtements de pluie, bonnets et gants (par grand froid). Les vestiaires et douches permettent de se changer et de se laver, donc prévoyez de munir les enfants de savons, serviettes et vêtements de rechange.
- Une des valeurs que nous tenons à véhiculer est le respect, qui s'exprime déjà par le respect des horaires : Les jeunes doivent arriver entre 10 et 15 minutes avant l'entraînement, pour avoir le temps de se changer et de se préparer.

MATCHS & TOURNOIS

Les plateaux se déroulent le samedi (matin ou après midi selon le club d'accueil) et sont organisés à l'échelle départementale ou régionale. Les déplacements se font en minibus ou en covoiturage par les parents. Les tournois de fin d'année ont lieu sur la journée et parfois exceptionnellement sur le week-end. Lorsqu'il y a un match le samedi, il n'y a pas d'entraînement le week-end. Lors des rencontres à domicile et même à l'extérieur, une collation est systématiquement offerte aux enfants.

Pour des raisons évidentes d'hygiène, la douche est fortement recommandée (même en maillot de bain). Le club proposera pour cette saison, un short et une paire de chaussettes aux couleurs du club, à chaque licencié(e). Votre enfant devra les porter pour les rencontres. Les maillots de match sont fournis par le club et doivent être rendus après chaque plateaux/tournoi.

- Prévoir une gourde ou bouteille d'eau marquée au Nom de l'enfant.
- Prévoir un change propre et une tenue adaptée aux conditions climatiques.
- Marquer le Nom sur toutes les affaires de votre enfant.
- Toujours prévoir un protège dents d'avance.

Les parents sont les bienvenus pour assister à ces rencontres (comme aux entraînements, s'ils le souhaitent). Nous leur demandons simplement de se comporter selon la « Charte du supporter », avec respect et calme, sans jamais intervenir techniquement : Les éducateurs, arbitres et encadrants sont formés, aidez-les du mieux que vous pourrez !

STAGES VACANCES & EVENEMENTS

- Stages vacances: Lors de chaque vacances scolaires, le club organise des stages pour les enfants de 6 à 13 ans.
- Noël : Chaque année, le club organise un goûter de Noël pour les enfants et parents de l'École de rugby.
- Gouters/apéros des vacances: Traditionnellement, le dernier samedi avant chaque vacances scolaires, les éducateurs proposent un apéro sous forme d'auberge espagnole. Moment privilégié pour échanger avec eux et les autres parents.
- Journées de clôture & remise des médailles de l'école de rugby: Une journée de clôture est organisée lors du dernier samedi de la saison avec matchs parents/enfants, cérémonie de remise des médailles pour les enfants et barbecue.
- Voyages: En fonction de sa catégorie, votre enfant est susceptible d'être convié à un voyage de fin d'année.



RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

INFOS RCPA

PLANNING DES ENTRAINEMENTS

Catégories à partir de 4 ans	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
U-6					10h30 à 11h30 à Ancenis
U-8	17h30 à 19h à Vallons de l'Erdre	15h à 16h30 à Ligné			10h30 à 12h à Ancenis
U-10	17h30 à 19h à Vallons de l'Erdre	15h à 16h30 à Ligné 17h30 à 19h à Ancenis			10h30 à 12h à Ancenis
U-12	17h30 à 19h à Vallons de l'Erdre	15h à 16h30 à Ligné 17h30 à 19h à Ancenis			10h30 à 12h à Ancenis
M-14		15h à 16h30 à Ligné 17h30 à 19h à Ancenis		18h30 à 20h à Ancenis	
F-15 / F-18		17h30 à 19h à Ancenis		18h30 à 20h à Ancenis	
M-16		18h30 à 20h à Ancenis		18h30 à 20h à Ancenis	
M-19		18h30 à 20h à Ancenis		20h à 21h30 à Ancenis	
F+18	20h à 21h30 à Ancenis			20h à 21h30 à Ancenis	
M+18		20h à 21h30 à Ancenis		20h à 21h30 à Ancenis	
LOISIRS VETERANS M+18			20h à 21h30 à Ancenis		
LOISIRS TOUCHER MIXTE	20h à 21h30 à Ancenis				

ORGANNIGRAMME RCPA :

PRESIDENT : Bernard LEMAITRE / 06.84.48.64.62 / lemaitrebernard@hotmail.fr

VICE-PRESIDENT : Claude BONNIER / bonnier.claude@wanadoo.fr

SECRETAIRE GENERAL : Gilles COIGNARD / secretariatrcpa@free.fr

TRESORIER : Antoine PESLERBE / ant.peslerbe@gmail.com

SALARIE SPORTIF / COMPETITION / EDR : Alexis VIVIES / 06.81.60.71.95 / alecvivic@gmail.com

SALARIEE ADMINISTRATIVE / EVENEMENTIEL : Rebecca HALL / 06.48.95.28.57 / rebecca.rcpa@gmail.com

BOUTIQUE EN LIGNE

DECouvrez NOS GAMMES DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES POUR VOUS
METTRE AUX COULEURS DU CLUB AVEC NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE!



NOUVELLE COLLECTION RCPA DISPONIBLE!!!

PROMO PACK DEBUT DE SAISON 2025*!!!

(*VALABLE DU 01/06/2025 AU 31/10/2025)



52€

(polo et jogging
h/m
d'entrainement)



[HTTPS://WWW.MACRONSTORE.COM/NANTES/RUGBY-CLUB-PAYS-D-ANCENIS](https://www.macronstore.com/nantes/rugby-club-pays-d-ancenis)



Equipementier sportif

OJ

Sports & Entreprises

macron



CHARTRE DES PARENTS



*S'impliquer et être acteurs de la vie de l'École de Rugby.
Aider et faciliter la formation sportive et l'Éducation
à la vie en société de leur enfant.*

DROIT...

- ... à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant.
- ... au respect de toutes les composantes de l'École de Rugby.
- ... à une pratique prodiguée « en sécurité » sur le terrain et en dehors pour leur enfant.

DEVOIR...

- ... de considérer l'École de Rugby comme un lieu de convivialité, de formation et d'éducation.
- ... de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif.
- ... de se tenir à l'écart de l'animation de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer.

IMPÉRATIF...

- ... s'intéresser à l'activité de son enfant, aux progrès, aux difficultés éventuelles.
- ... d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.

CHARTRE DU JOUEUR



Le/la jeune vient à l'Ecole de Rugby pour être formé(e) en tant que joueur(se) et éduqué(e) en tant qu'homme/que femme.

DROIT...

- ... à une formation de qualité.
- ... de s'amuser en toute sécurité.
- ... à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés.

DEVOIR...

- ... d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations.
- ... d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des remarques.

IMPÉRATIF...

- ... d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe.
- ... d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés.
- ... d'accepter et de respecter les « différences ».



CHARTRE DE L'ÉDUCATEUR



*Il apporte à l'enfant une formation physique et sportive.
Il lui inculque les « valeurs du rugby et de la vie en groupe ».*

DROIT...

- ... à la reconnaissance liée à son investissement, sa compétence et sa mission éducative.
- ... à une formation de qualité.
- ... à l'appui et l'aide de ses dirigeants et collaborateurs de son club contribuant à faciliter sa tâche administrative, logistique, etc.

DEVOIR...

- ... de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de formation.
- ... de veiller à la sécurité des joueurs.
- ... de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir.
- ... d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant.

IMPÉRATIF...

- ... d'être intransigeant sur le respect des « valeurs » :
Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, plaisir...
- ... de veiller à donner à TOUS du temps de jeu.





RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

DEVENIR PARTENAIRE

NOM DE L'ENTREPRISE :

.....

ADRESSE DE L'ENTREPRISE :

.....

.....

NOM / PRENOM / FONCTION DU REPRESENTANT :

.....

.....

MAIL ET TELEPHONE DU REPRESENTANT :

.....

.....

CONTACTS COMMISSION PARTENAIRES RCPA :

partenaires.rcpa@gmail.com ou 06.48.95.28.57

NOS BESOINS	POUR VOUS
<ul style="list-style-type: none">• Dons / Prêts matériels• Dons de goodies• Dons financiers• Partenariat occasionnel (événements)• Equipements textiles• Prestations de service	<ul style="list-style-type: none">• Visibilité (Visuels terrains, réseaux sociaux, maillots, etc...)• Communication (Réseau interne)• Prestations sportives (Initiations, cycles, team building, etc...)• Cerfa (Pour réduction d'impôts)• Réalisation de projets RSE avec votre entreprise• Soirées partenaires + Evénements• Tournoi Inter-Entreprises

DEVENIR PARTENAIRE DU RCPA C'EST DANS UN PREMIER TEMPS ASSOCIER L'IMAGE DE VOTRE ENTITÉ AUX VALEURS DU RUGBY : RESPECT, SOLIDARITÉ, ENGAGEMENT, COMPÉTITION, PARTAGE, CONVIVIALITÉ.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN!

RUGBY CLUB PAYS D'ANCENIS

ANNUAIRE DES PARTENAIRES

SECTEUR D'ACTIVITE	NOMS DE L'ENTREPRISE	ADRESSE	N° TEL.
Restaurant / Traiteur	Auberge du Vieux Cellier	16 Route de Paris, 44850, LE CELLIER	02.40.25.40.07
Restaurant / Traiteur	Le Chalet	3 Av. Alexandre Braud, 44540, VALLONS-DE-L'ERDRE	02.40.97.06.48
Restaurant / Café	Le Bouche à l'Oreille	44 Rue Aristide Briand, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.98.78.87
Restaurant / Café	Café de la Gare	337 Av. de la Liberation, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.96.60.11
Brasserie / Bar	La Taverne	672 Rue des Maitres, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.83.13.82
Cave / Bar	VandB Ancenis	Espace 23 Nord, 992 Bd de la Prairie, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.83.47.46
Hôtel	IBIS Budget Ancenis	Boulevard Doct Moutel, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.83.30.30
Supermarché	E.Leclerc	Espace 23 Nord, Bd de la Prairie, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.96.12.44
Supermarché	U Express	185 Rue de la Vieille Cour, 44522, MESANGER	02.40.96.77.10
Vins	Vins Renou Frères et Fils	Le Haut Fresne, 49530, OREE-D'ANJOU	02.40.98.26.79
Optique	Générale d'Optique	225 Bd de la Prairie, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.09.76.49
Banque	Credit Mutuel	131 Rue des Grands Champs, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.51.14.30.30
Location Véhicules	Europcar	Zone La Fouguetière, 81 Rue Ferdinand de Lesseps, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.83.29.56
Véhicules	A.I.R	7 Av. de l'Europe, 44620, LA MONTAGNE	02.40.40.07.00

SECTEUR D'ACTIVITE	NOMS DE L'ENTREPRISE	ADRESSE	N° TEL.
Réparation Motoculture	Cycle Quad Motoculture	329 Rue Loire, 44370, BELLIGNE, LOIREAUXENCE	02.40.96.90.26
Garage	Garage Renault KLEE	351 Rue Général de Gaulle, 44370, VARADES	02.40.98.33.41
Emploi	Abalone	281 Av. Francis Robert, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.96.25.38
Assurances	GAN Assurances - Cabinet MESNILS	56 Rue d'Anjou, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.83.03.65
Informatique	OrdiEco	49 Rue Georges Clemenceau, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.83.18.07
Impressions	Imprimerie Planchenault - Groupe Lenouvelr	ZI Château-Rouge, 44522, MESANGER	02.40.98.89.59
Impressions	Pano Sign Service	La Gendronniere, 44150, ANCENIS-ST-GERON	02.40.98.11.00
Espaces Verts	AD Clôtures Atlantique	595A Rue Antoine de St-Exupéry, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.09.01.50
Electricien / Plombier / Chauffagiste	Gouret	35 Rue de la Piarderie, La Coalerie, 44850, LE CELLIER	02.40.25.40.41
Plomberie / Chauffage	Ouest Energie Concepts	48A Rue René et Gaston Caudron, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.96.28.93
Bureau d'Etudes Structures	Atlantique Loire Structure	6 Rue des Bouleaux, 44150, VAIR-SUR-LOIRE	02.40.96.84.70
Menuiserie / Charpentier / Plaquiste	Bliguet	720 Rue des Maitres, 44150, ANCENIS-ST-GEREON	02.40.9.10.26
Menuiserie / Charpentier / Bâtiment	CM Batim	Route de Nantes, 44440, TEILLE	02.40.97.23.29
Maçonnerie	Atelier 04	100 Route de Belligné, 44370, LOIREAUXENCE	06.68.05.88.51
Travaux Publics et Particuliers	Landais TP	ZA La Cormerie, 44522, MESANGER	02.40.96.74.81